ADSEA 86

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Pôle Enfance SAMNA

9 Rue Camille Girault 86180 BUXEROLLES
05 49 37 91 60
samna86@adsea86.fr

PÔLE ENFANCE- ÉTABLISSEMENT GÉRÉ PAR L'ADSEA 86

ADSEA 86

1. Le cadre d'intervention
2. Les moyens mis en oeuvre
3. L'activité de l'année 2025
4. Perspectives 2026



ADSEA 86

1. Le Cadre d'intervention

Le SAMNA a pour mission d'assurer, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, l'accueil et l'accompagnement de 80 mineurs non accompagnés, filles et garçons âgés de 15 à 20 ans, sur l'ensemble du territoire de la Vienne. Cette continuité d'intervention garantit une prise en charge sécurisée et adaptée à des jeunes aux parcours souvent marqués par des ruptures, des vulnérabilités multiples et des besoins spécifiques.

L'action du service s'inscrit dans le cadre des politiques de protection de l'enfance, en lien étroit avec les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Les jeunes sont confiés au titre de différentes mesures : assistance éducative, tutelle d'État ou Contrats Jeunes Majeurs (CJM). À ce titre, le SAMNA veille à assurer la mise en œuvre des décisions administratives et judiciaires, tout en inscrivant son intervention dans une logique de parcours.

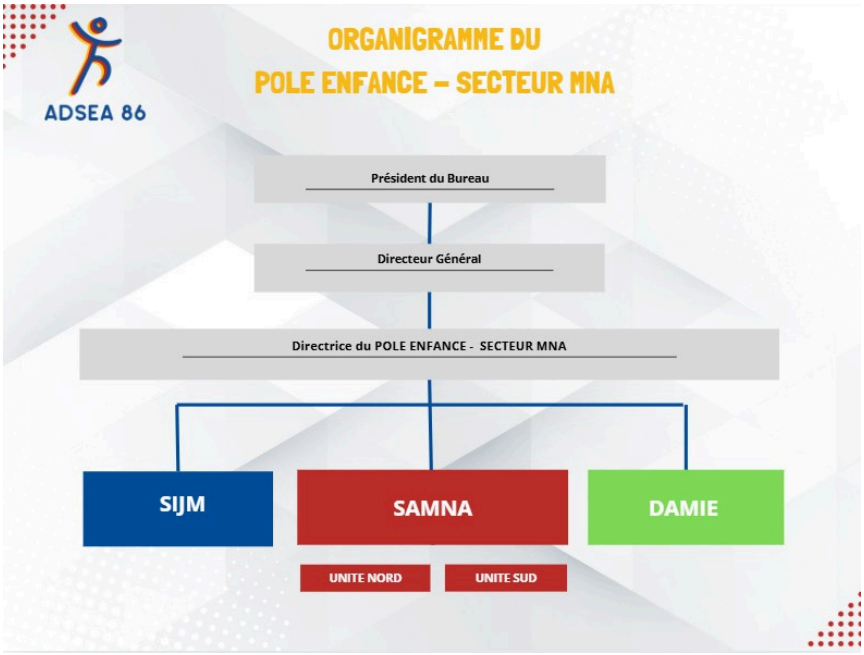
Au-delà de l'accueil, le service développe des modalités d'accompagnement individualisées, adaptées aux problématiques propres à ce public : accès aux droits, insertion sociale et professionnelle, apprentissage de la langue française, santé physique et psychique, et accès au logement. L'accompagnement vise à soutenir progressivement les jeunes dans l'acquisition de compétences nécessaires à une autonomie durable, en s'appuyant sur une articulation étroite avec les dispositifs de droit commun.

Dans un contexte marqué par l'évolution des profils accueillis et des contraintes institutionnelles, le service adapte en permanence ses pratiques afin de répondre aux besoins émergents. Cette capacité d'ajustement repose sur l'engagement des équipes, leur expertise du public accompagné et leur inscription dans un réseau partenarial dense, permettant de mobiliser les ressources du territoire.

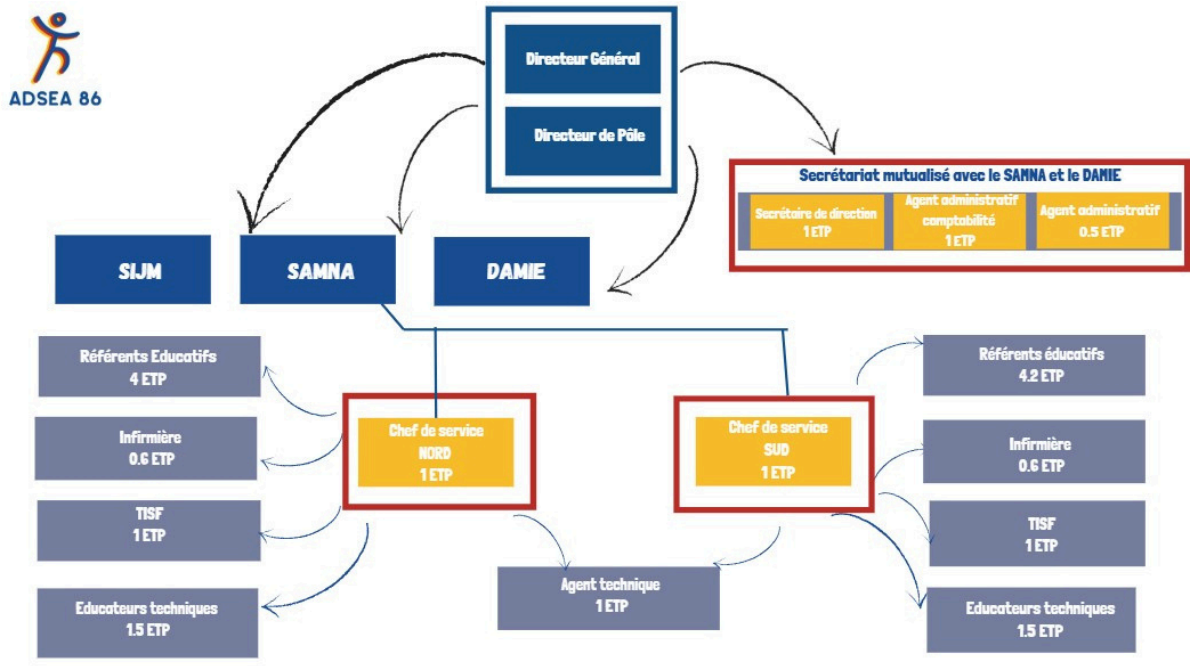
Ainsi, le service se positionne à la croisée des logiques de protection, d'insertion et d'accès au droit commun, avec pour objectif de sécuriser les parcours et de favoriser une inclusion durable des jeunes accompagnés.

Organigrammes

Pôle Enfance - Secteur MNA



SAMNA



ADSEA 86

2.Les moyens mis en Oeuvres

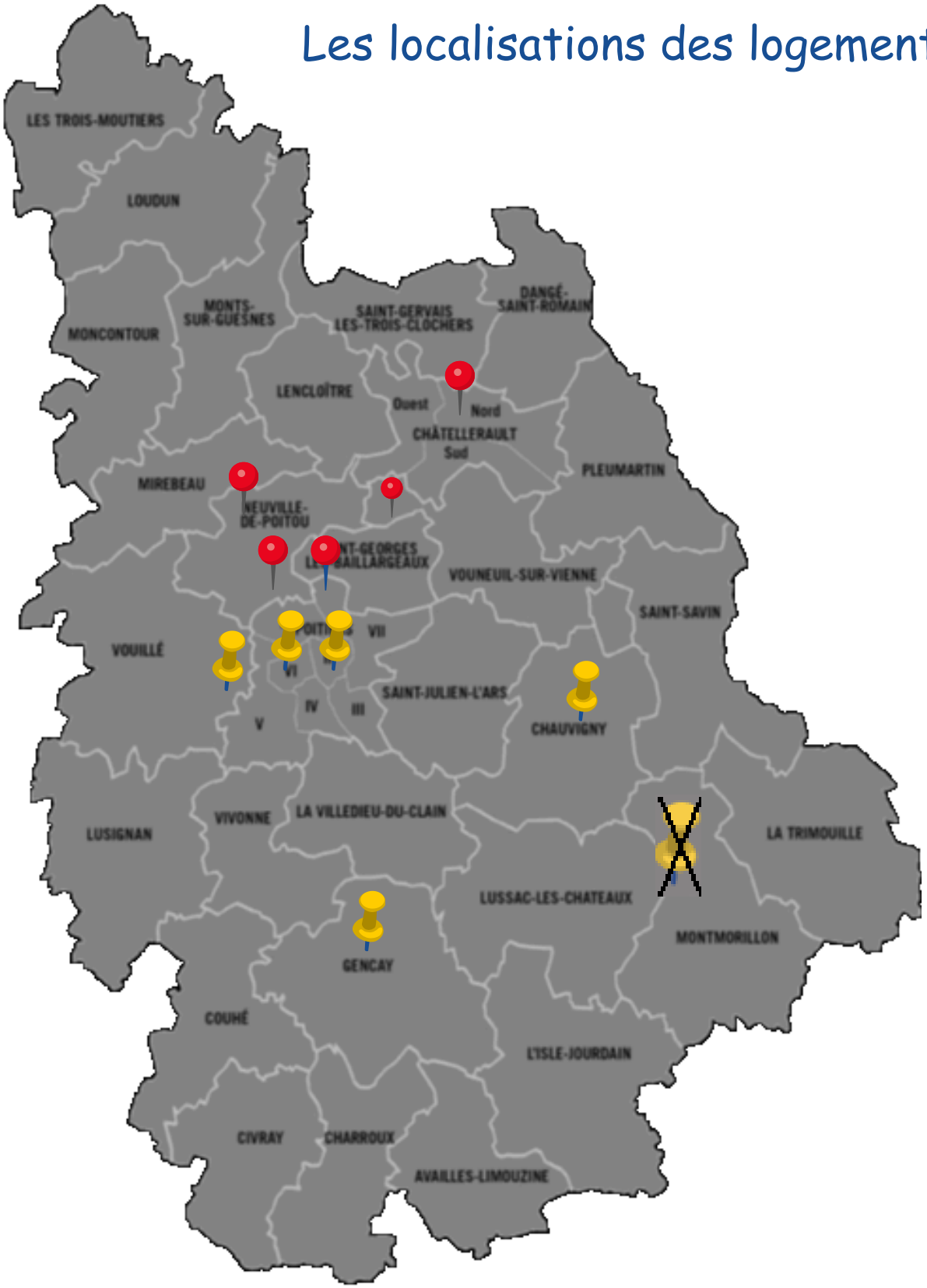
Les textes de références

Articles L221.2, 221.4 et 221.6 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Aide Sociale à l'Enfance
Décret n°75-96 du 18 février 1975	Jeunes majeurs et mineurs émancipés
Loi du 2 janvier 2002	Rénovant l'action sociale et médico-sociale
Loi de mars 2007	Relative à la protection de l'enfance et à la prévention de la délinquance.
Loi du 7 Février 2022 dite Loi Taquet	La loi entend améliorer la situation des enfants protégés par l'aide sociale à l'enfance (ASE) : interdiction des placements à l'hôtel, fin des sorties "sèches" à la majorité, meilleure protection contre les violences. Elle modernise aussi le métier des assistants familiaux et la gouvernance nationale de la protection de l'enfance.



ADSEA 86

Les localisations des logements



Répartition des logements sur les deux unités :

- SAMNA Nord

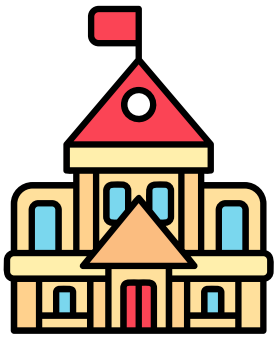
- SAMNA Sud

Maisons ou appartements de type 3 et 4 bailleurs publics ou privés.

ADSEA 86

Les Logements

Au fil des ans et des expérimentations,



Le SAMNA lors de son ouverture devait être présent sur les communes locales de l'ensemble du département afin que les Mineurs Non Accompagnés s'inscrivent en dehors des villes de POITIERS et de Châtellerault.

Certains secteurs ont du être délaissés en raison d' absence de moyen de locomotion, de ressources professionnelles et de déserts médicaux.



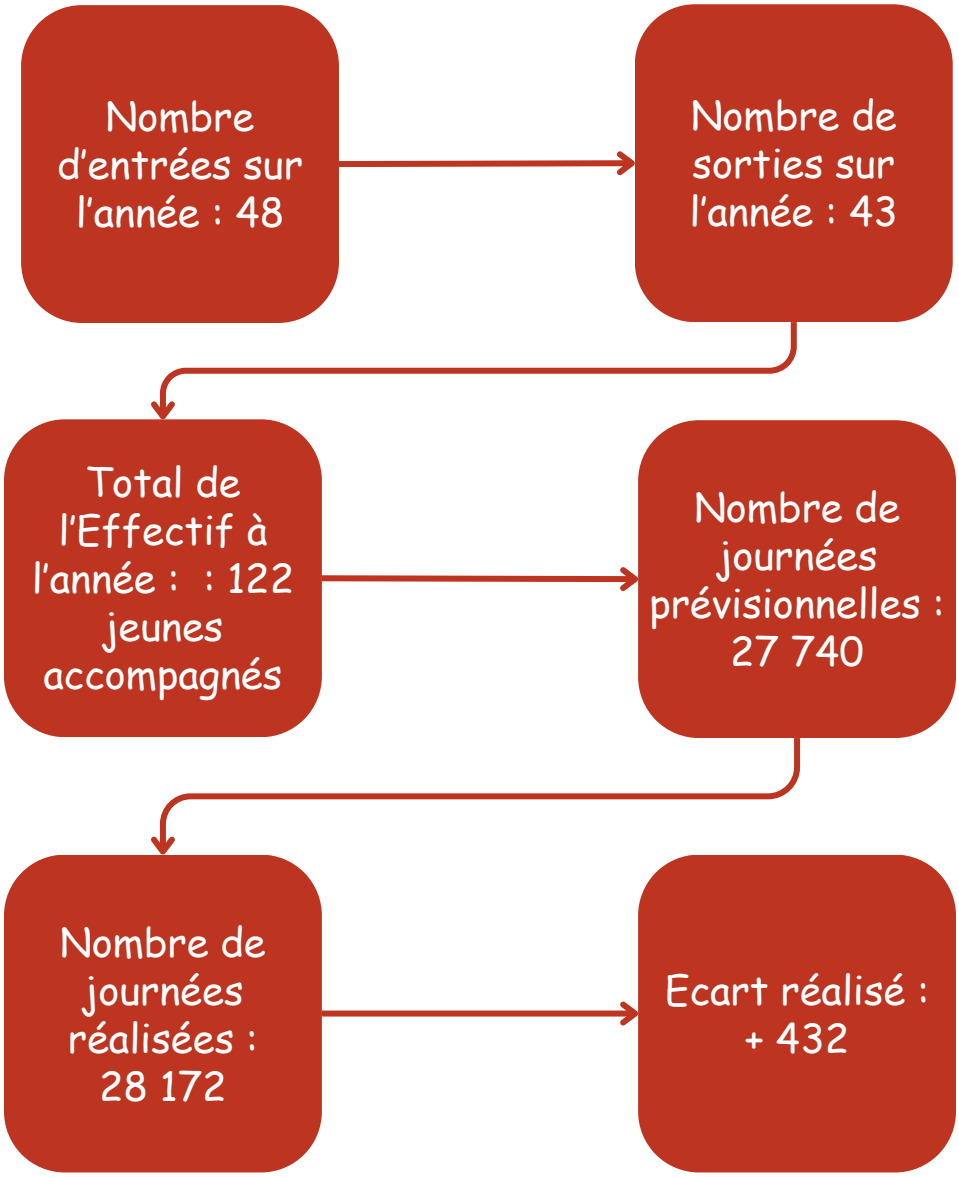
Le SAMNA Nord s'appuie sur un parc de 15 logements implantés sur les communes de Châtellerault et de Poitiers, permettant une couverture des principaux pôles urbains du nord du département.

Le SAMNA Sud dispose, pour sa part, de 16 logements répartis entre Chauvigny, Saint-Benoît et Gençay, assurant une présence plus diffuse sur des territoires aux caractéristiques complémentaires.

Cette répartition territoriale vise à concilier proximité des ressources de droit commun (emploi, formation, santé, transports) et adaptation aux dynamiques locales, tout en garantissant une capacité d'accueil équilibrée à l'échelle départementale.

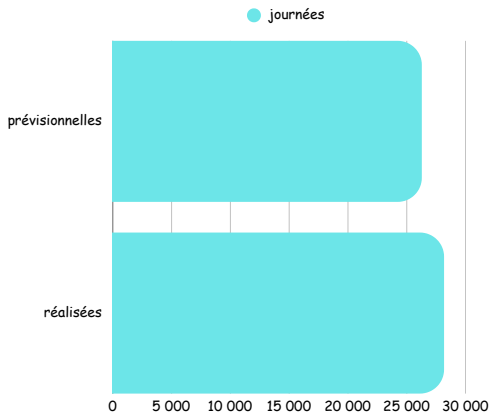
ADSEA 86

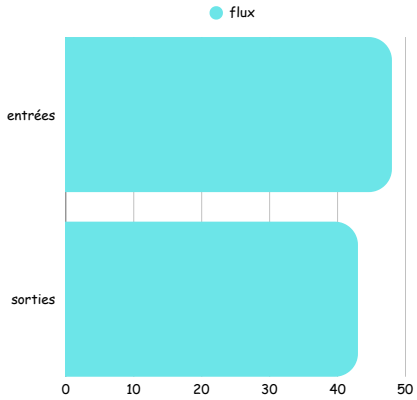
3.L'activité de l'année 2025



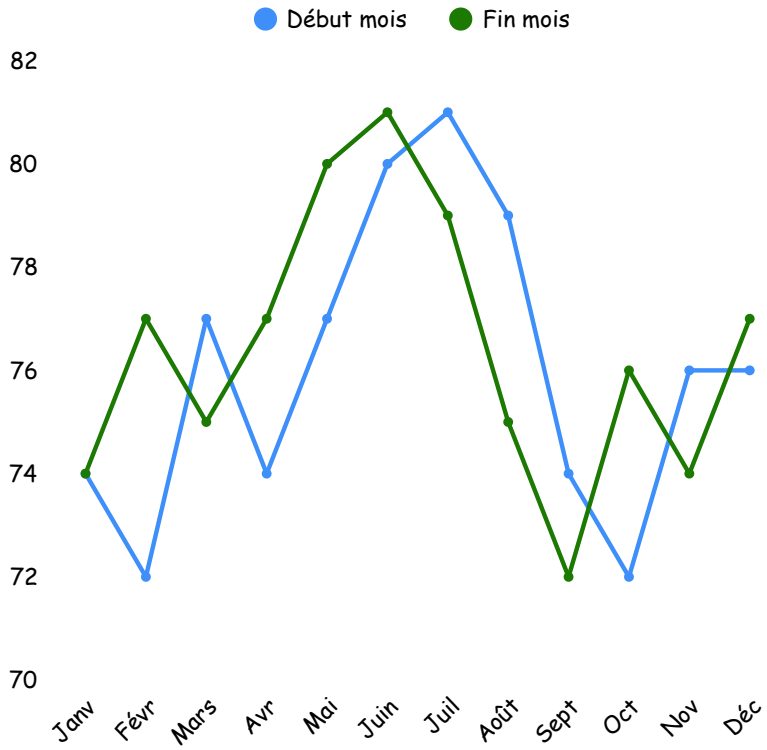
ADSEA 86

Nombre de journées



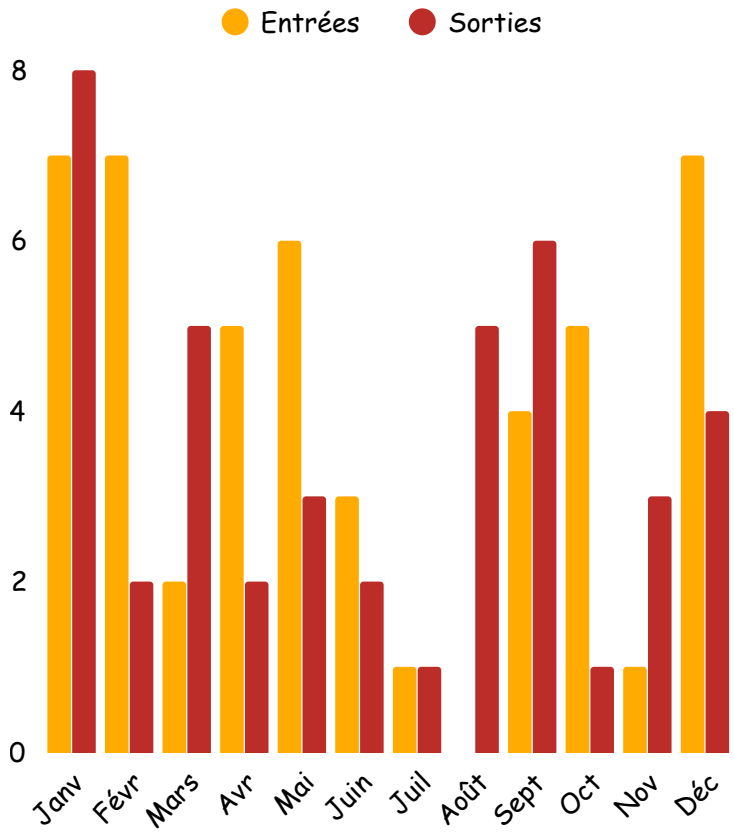


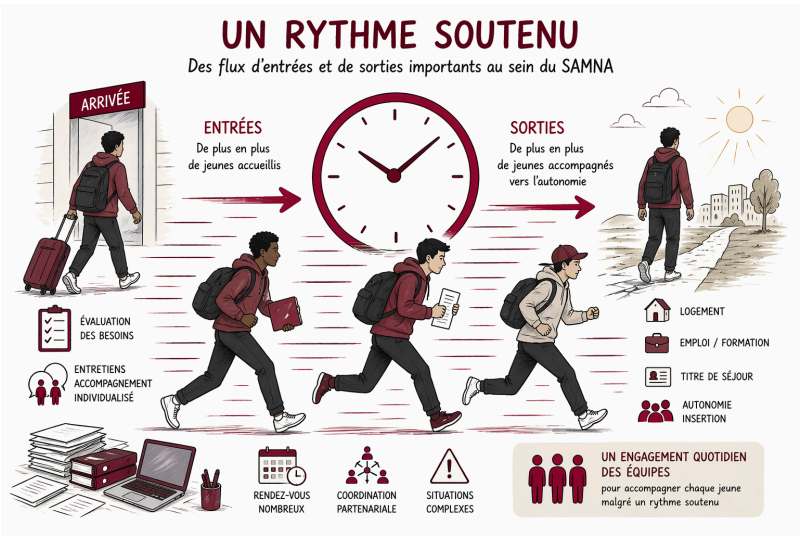
Evolution mensuelle des effectifs - 2025



ADSEA 86

Flux mensuels d'entrées et sorties





Mouvements du personnel

Secrétariat:

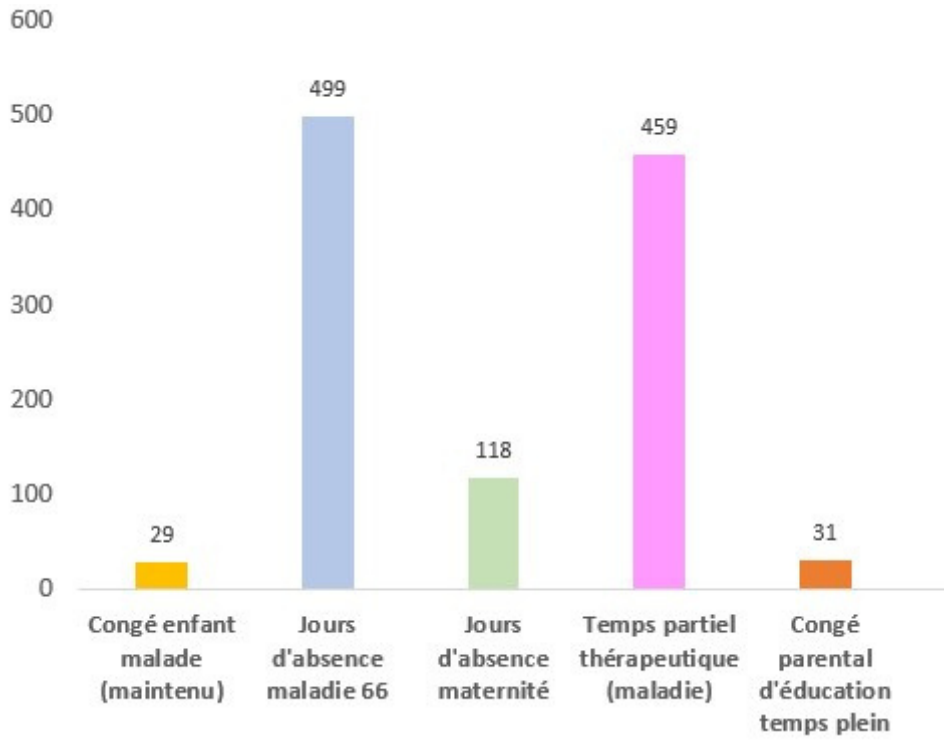
- Départ d'un agent administratif à temps partiel, remplacée par un salariée en interne.

Educatif :

- Plusieurs arrêts maladie ainsi que des temps partiels thérapeutiques ont nécessité la mise en place de remplacements

Il convient de souligner que le nombre de représentants du personnel au sein du SAMNA est significatif, ce qui peut avoir un impact sur l'organisation du travail éducatif, notamment en raison des temps de délégation mobilisés.

Répartition des absences (en nombre de jours)



ADSEA 86

Formations

Formations individuelles :

- Master MESS
- Psychotraumatisme et parcours d'exil
- Protection de l'enfance

Formations collectives :

- Analyse de la Pratique Professionnelle
- Intervention de Maitre Masson sur le droit des étrangers (session inter établissement)
- MOOC sur les violences sexistes et sexuelles
- Bientraitance et prévention de la maltraitance
- Formation collective Silao le logiciel métier permettant le gestion informatique du dossier unique de l'usager
- Participation aux journées nationales des Chefs de service.

Les évènements indésirables

Le S.A.M.N.A a déclaré 10 E.I.G en 2025

- 5 pour violences entre jeunes
- 2 pour des punaises de lit
- 2 pour des violences commises d'un tiers sur un jeune accompagné
- 1 pour un accompagnement de maladie grave

Aucune réclamation n'a été reçue en 2025

Actions correctives :

- Mise en place de points qualité réguliers ;
- Présentation de l'évaluation 2025 ;
- Élaboration d'un planning et déploiement d'un outil d'auto-évaluation pour le SAMNA ;
- Réalisation des évaluations en avril 2025 ;
- Diffusion d'un questionnaire à destination des jeunes en octobre 2025 ;
- Lancement du projet d'établissement à travers des groupes de travail ;
- Présentation de la procédure relative aux plaintes et réclamations, accompagnée de la mise en place d'un registre dédié ;
- Engagement d'un travail de cartographie des risques de violences et de maltraitance.

ADSEA 86

Partenariats

En 2025, le S.A.M.N.A. a renforcé ses partenariats pour favoriser **l'intégration des jeunes.**

cemea engagés pour l'Éducation Nouvelle · ufolep tous les sports autrement · CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles · JEUNESSE ET SPORTS

Culture / découvertes

- Festival d'Avignon (arts de la scène, Ceméa)
- Spectacles au TAP
- Sortie Futuroscope
- Vallée des Singes (mécénat Crédit Agricole)

futuroscope · CRÉDIT AGRICOLE

Sport (subventions Jeunesse et Sports)

- Matchs volley / basket, futsal inter-établissements MNA
- Activités encadrées via subventions Jeunesse et Sports : escalade, etc.
- Initiation à la natation + brevet anti-panique (la Ganterie, Poitiers)

Des actions collectives pour apprendre, se socialiser et découvrir le territoire.



Ateliers éducatifs

- **Sécurité routière :** atelier avec UFOLEP + Pôle mobilité ADSEA
- **Égalité H/F :** ateliers avec le CIDFF
- **Découverte bancaire :** présentation d'un organisme bancaire (mécénat Caisse d'Épargne)

ufolep tous les sports autrement · CIDFF

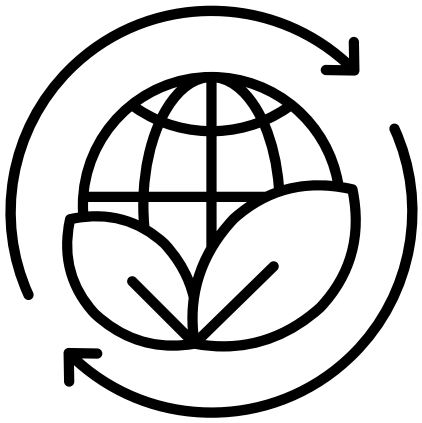


Loisirs / vie collective

- **UFOSTREET :** journées sportives (UFOLEP)
- **Bal poussière :** bal de fin d'année pour les jeunes (avec les CEMEA)
- **Pique-niques estivaux**
- **Sorties sportives** dans les lieux dédiés des quartiers où résident les jeunes
- **Pique-niques estivaux**
- **Sorties sportives** dans les lieux dédiés des quartiers où résident les jeunes



ADSEA 86



Dans un souci de développement durable, nous avons poursuivi une série d'améliorations significatives au sein des logements. Ces actions visent à offrir un cadre de vie plus sain, fonctionnel et éco-responsable, tout en répondant aux besoins spécifiques de l'accompagnement des mineurs non accompagnés en appartement autonome.

Objectifs et actions menées :

Promouvoir le développement durable lors de remplacement de mobilier :

- Achat de mobilier d'occasion et de qualité (canapés, tables, chaises, etc), utilisation des ressources des autres associations présentes sur le territoire telles que Valoris –Croix Rouge ou de seconde main.
- Remplacement des étagères et armoires dans les chambres par des dressings adaptés et fabriqués en interne.
- Réduction des déchets et contribution à une économie circulaire.



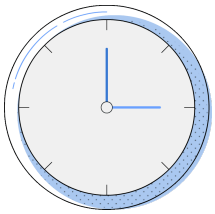


- Améliorer le bien-être et la sécurité dans les logements :
- Aménagement des cuisines avec des plans de travail en inox et des étagères sur mesure, conçus par l'agent de maintenance pour faciliter l'utilisation et le nettoyage.
- Réfection de certaines cuisines (peinture, aménagements) afin de prévenir les risques sanitaires et de créer un espace plus agréable.

Créer un environnement sain et fonctionnel :

- Choix de couleurs et de designs pour favoriser le bien-être des jeunes et l'entretien.
- Prévention des nuisibles grâce à des aménagements pratiques et faciles à entretenir.
- Achat de kits de cuisine individuels pour les jeunes, permettant une gestion plus rationnelle des achats pour une meilleure utilisation et conservation.
- Achat du linge de maison via un prestataire afin d'optimiser les coûts et rationaliser les déplacements des TISF
- Achat d'une machine à laver de grande capacité et d'un sèche-linge

Ces actions concrètes s'inscrivent dans une démarche globale visant à améliorer les espaces de vie et offrir aux jeunes un cadre de vie sécurisé, durable et propice à leur épanouissement.





Évolutions observées dans les parcours d'entrée et les profils accueillis

Allongement des durées en hébergement hôtelier avant admission
Une augmentation significative du temps passé en hébergement hôtelier en amont de l'entrée dans le service est observée. Initialement compris entre un et trois mois, ce délai s'est progressivement étendu à six mois, pour atteindre désormais, dans de nombreuses situations, plus d'une année.
Cette évolution a un impact direct sur l'âge à l'arrivée : les jeunes accueillis sont plus âgés, souvent proches de 17, voire 18 ans, réduisant d'autant le temps d'accompagnement mobilisable.

Intensification des flux et pression sur l'activité
L'année 2025 se caractérise également par une augmentation du taux de rotation, en lien avec les évolutions organisationnelles impulsées par le Département de la Vienne. Cette dynamique a généré une hausse significative de la charge d'activité, plaçant les équipes dans une situation de tension accrue.

Des profils plus autonomes, mais nécessitant un accompagnement ciblé et réactif
Les jeunes accueillis présentent globalement une meilleure autonomie et une compréhension plus avancée de la langue française, réduisant les besoins en interprétariat. Cette autonomie relative nécessite néanmoins un travail d'ajustement au cadre et aux règles du service.

Par ailleurs, plusieurs besoins spécifiques persistent ou se renforcent :

- des démarches administratives souvent peu engagées, nécessitant une mobilisation rapide en vue du dépôt des demandes de titre de séjour ;
- des procédures en lien avec les ambassades (collecte de documents, déplacements) mobilisant un accompagnement soutenu ;
- des situations déjà engagées dans des parcours scolaires ou d'apprentissage, impliquant une coordination étroite avec les établissements de formation et les employeurs ;
- des parcours de santé parfois peu investis en amont de l'admission, nécessitant une reprise ou une réactivation rapide des suivis.

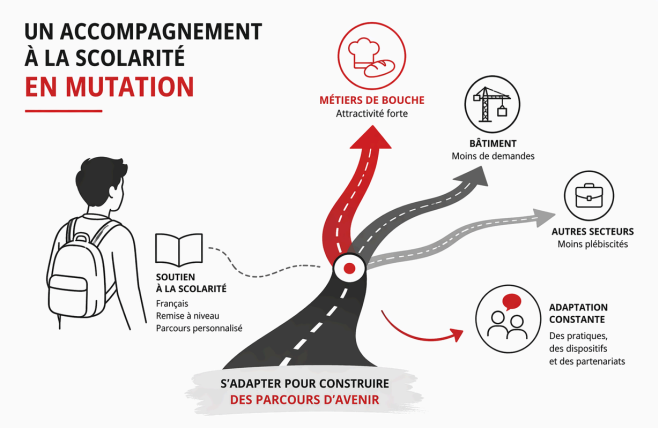
Un accompagnement à la scolarité en mutation

Les évolutions observées ces dernières années se confirment en matière d'accompagnement à la scolarité et d'apprentissage du français. Déjà identifiée dans les précédents rapports d'activité, la diminution des ressources dédiées à ces axes se poursuit. Depuis 2024, un seul dispositif intervient désormais en matière d'alphabétisation et de remise à niveau, limitant les possibilités d'accès pour les jeunes accompagnés. En parallèle, l'année 2025 est marquée par une réduction des places en dispositifs de pré-apprentissage, notamment en CFA, restreignant les opportunités d'entrée progressive dans la formation.

Par ailleurs, les choix d'orientation des jeunes évoluent. Mieux informés sur les secteurs dits « en tension », ils tendent à concentrer leurs demandes sur certains métiers, au détriment d'autres filières pourtant porteuses. Cette année, une forte attractivité est observée pour les métiers de bouche (boucherie, boulangerie), tandis que d'autres secteurs, tels que le bâtiment (notamment la peinture), sont délaissés.

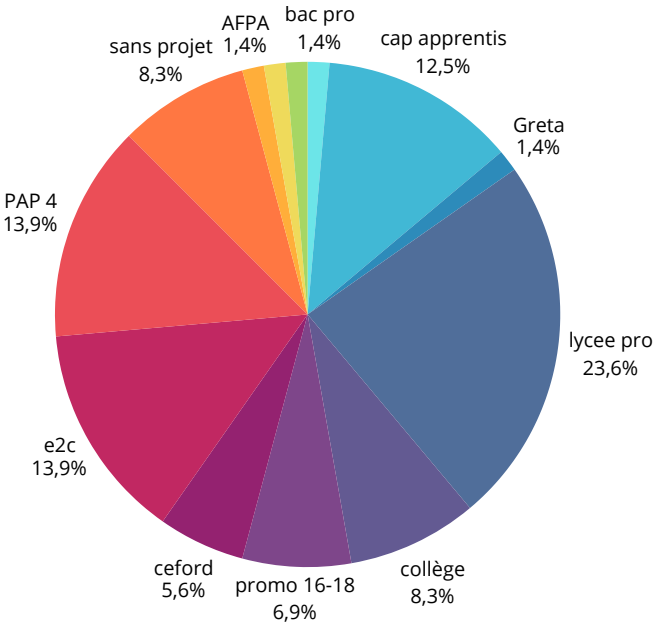
Ces dynamiques traduisent à la fois une volonté d'insertion rapide et une adaptation aux réalités du marché du travail, mais elles génèrent également des effets de saturation sur certaines filières.

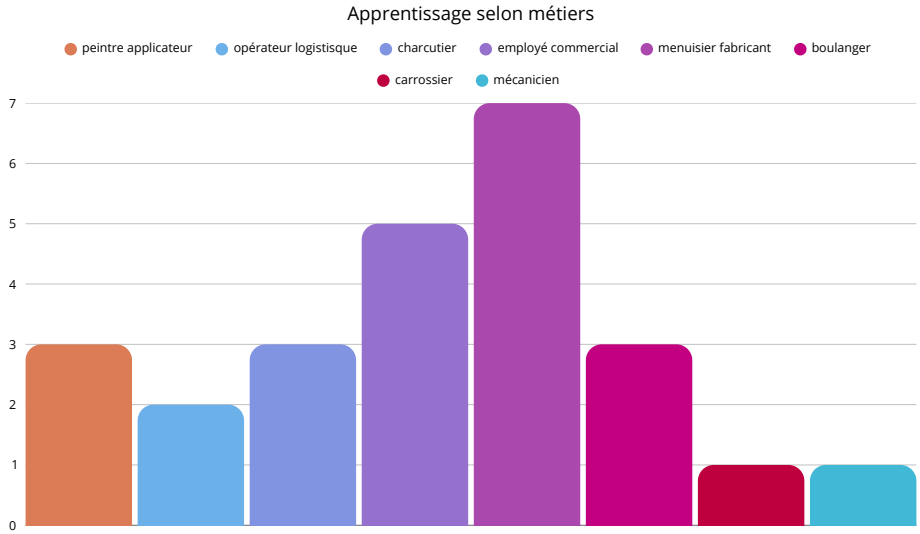
➜ Dans ce contexte, l'accompagnement nécessite une adaptation constante, afin d'articuler les projets des jeunes avec les réalités du marché de l'emploi et de maintenir une diversité d'orientations possibles.



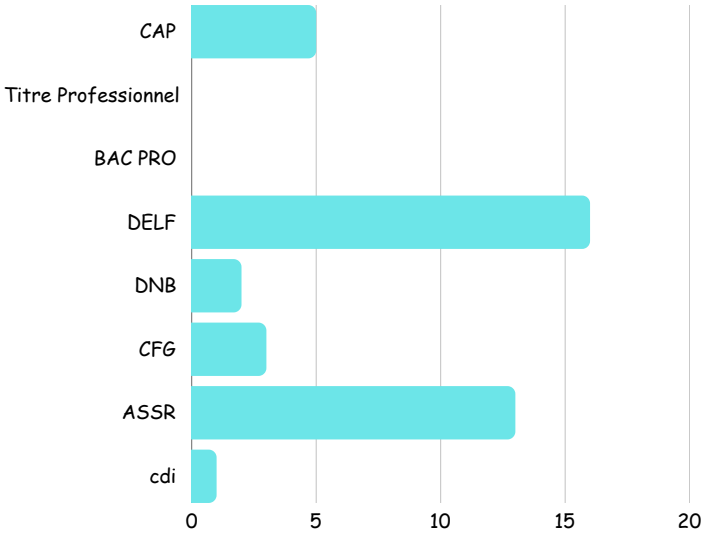
ADSEA 86

Les formations





Les Diplômes



ADSEA 86

Les groupes d'Expression des Jeunes

Nouvelle dynamique pour une meilleure représentation et prise en compte de la parole des jeunes :

- Meilleure représentativité des réalités et des besoins des jeunes, fin des élections et au moins une personne par secteur géographique.
- Chaque jeune participant devient un relais auprès des autres jeunes dans les secteurs géographiques de proximité.
- Souplesse adaptée à l'âge, aux projets et à la disponibilité des jeunes.
- diffusion des comptes rendus par voie postale de façon nominative et par WhatsApp (temps de travail élaboré avec eux et porté par leurs voix)

Thématiques principales abordées en 2025 (3 séances) :

- Conditions de vie en logement / équipements : demandes d'amélioration du cadre de vie, retours sur l'électroménager et les aménagements (dont la suppression de congélateurs).
- Parc informatique et internet : difficultés persistantes d'équipement et de connexion impactant le quotidien et les démarches.
- Mobilité et accès au service : contraintes de transport entre logements et bureaux, retentissant sur l'accès aux éducateurs et la vie quotidienne.
- Proximité éducative : sentiment exprimé par les jeunes de ne pas voir suffisamment les éducateurs, en lien avec l'éloignement géographique.
- Énergie / chauffage : préoccupations sur le chauffage (notamment collectif) et échanges autour de la consommation énergétique des logements.
- Isolement en milieu rural : ressenti d'isolement, particulièrement les week-ends, avec besoin de sorties et de solutions de socialisation.
- Informations institutionnelles et qualité : présentation de l'évaluation HAS du SAMNA et des notions d'EI/EIG, avec temps de questions/réponses.
- Orientations départementales "jeunes majeurs" : information et échanges sur l'évolution des dispositifs, dont la fin/limitation des Contrats Jeunes Majeurs jusqu'à 20 ans (décision du Département).
- Dynamique de projets et activités : présentation des activités d'été, proposition d'un projet d'exposition photos et attentes de développement d'actions collectives.



ADSEA 86

Partenariat et réseau



CPAM,CHU, CESAM, CHL, médecins, spécialistes, psychologues libéraux, pharmacies



Vitalis, Lignes en Vienne,TAC, SNCF, pôle mobilité SISA



Direction Jeunesse et Sport, CEMEA, DRAC, UFOLEP, MJC, MAIRIES, TAP, Bénévoles et les associations de quartiers .



Éducation nationale, missions locales, maison de la formation, CFA, GRETA, AFTRAL, AFPA, Ecole de la 2e chance, collèges, Indigo, INHI



MLI, Médiathèques, Bailleurs sociaux, et privés, Agences immobilières, CAF, FJT, Action logement, Banques, Mairies, Maison des Solidarités, SIAO...

ADSEA 86

4. Perspectives 2026

TRAVAIL SUR LES RÈGLES FINANCIÈRES ET SUR LE LIVRET D'ACCUEIL

- Établir et actualiser les règles financières
- Élaborer un livret d'accueil clair et accessible



POURSUIVRE LES ACTIONS ENGAGÉES AUPRÈS DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES, COLLABORATEURS ET BÉNÉVOLES

- Renforcer les partenariats
- Valoriser l'implication des collaborateurs
- Reconnaître et soutenir l'engagement des bénévoles



PARTENAIRES · COLLABORATEURS · BÉNÉVOLES · USAGERS

REGROUPEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MNA SUR LE MÊME SITE

- Mutualiser les moyens et les compétences
- Favoriser les synergies et la coopération
- Améliorer la qualité des accompagnements





PROJET D'ÉTABLISSEMENT

SOUTENIR UN PLAN DE FORMATION AU TRAVERS DES COMMISSIONS DE FORMATION

- Identifier les besoins en compétences
- Construire un plan de formation adapté
- Suivre et évaluer les actions de formation



RÉPONDRE AUX ÉVALUATIONS MENÉES PAR LA HAS ET LE DÉPARTEMENT

- Préparer et participer aux évaluations
- Prendre en compte les recommandations
- Améliorer en continu nos pratiques

HAS HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

DÉPARTEMENT

